

ANNONCES NOUVELLES

SERVANTE DEMANDEE—On a besoin immédiat d'une bonne servante sachant parler l'anglais, et munie de bonnes recommandations. S'adresser au No. 559 rue Sussex.

Collège d'Ottawa

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES

AURA LIEU LE MERCREDI, 8 SEPT.

Les externes devront se présenter le lundi précédent, 6 septembre.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

Cours Commercial, par quartier \$20.00
Classique " " " 30.00
de Génie Civil " " " 40.00

Pour les autres détails concernant le Collège d'Ottawa, consultez le Prospectus qu'on envoie sur demande.

L'anglais étant la langue maternelle d'un grand nombre de nos élèves, nous ne pouvons plus favorablement pour se familiariser avec cette langue des affaires.

Plumes Woodcock

Chapeaux en feutre pour Dames, seulement 85 cts. chaque, nouvelles formes et couleurs à la mode, assortiment immense d'ailes d'oiseaux de tons vifs, de grande valeur. Voyez les 55 doz. d'aigrettes colorées à 35 cts. chaque, nouveaux patrons. Bon marché. 217 Plumes d'Aur-truche colorées, à sacrifice, 69 cts. chaque. Grands marchés.

SEULEMENT CHEZ

WOODCOCK

Magasin populaire de Modes 39 Rue Sparks.

DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epicerias

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Saucissons de Boulogne, etc.

Claret, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure:

"LE TARAGONA" sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerias et à autre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et bien disposé que mais à remplir avec promptitude les commandes qu'il voudront bien lui ordonner.

McARTHUR & TRAVERSY,

137 RUE RIDEAU 137 Ottawa.

12 août 1886—3m



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES Adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumissions pour trottoirs," seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI le 15 septembre prochain, 1886, pour la construction de trottoirs de trois pouces mis en travers sur les rues Walter, Stewart, Daly, Nelson, Victoria, Kent, Ottawa, Queen, Albert, St Patrice et autres rues de la cité d'Ottawa qui requièrent des trottoirs d'après le nouveau Règlement du conseil pour les améliorations locales.

Les travaux seront divisés en deux contrats séparés d'après les spécifications qui peuvent être vues au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel de Ville, Ottawa. La Corporation se réservant le droit d'accorder les travaux en un ou plusieurs contrats à un seul entrepreneur et ne s'engage à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque "à l'usage" par une banque, fait payable au Trésorier de la Cité, pour une somme de deux cents piastres pour chaque soumission, laquelle sera confisquée si le soumissionnaire refuse le contrat quand il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné.

Toutes les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies et être revêtues de la signature bona-fide de l'entrepreneur et de ses sûretés, les blancs remplis, et accompagnés du chèque requis ou elle seront mises de côté comme non avenues.

R. D. SURTEES Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité, Ottawa, 1 Sept. 1886

A VENDRE

Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Eglise. En outre, cent arpents d'excellentes terres, formant une propriété agri. avec maison, étable et remise.

S'adresser à

JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mills Ottawa 14 août 1886—3m.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

A l'assemblée du conseil de ville tenue hier soir à Hull étaient présents: Son Honneur le maire, Alfred Rochon au fauteuil, et les échevins Fortin, Leduc, Scott, Reinhardt, Ste Marie, Richer, Landry, Graham et Eddy, formant un quorum du dit conseil.

Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Landry: Que les minutes des trois dernières assemblées qui viennent d'être lues soient confirmées—Adopté.

Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Richer: Que tous les comptes et communications qui sont maintenant déposés sur le bureau de ce conseil, à l'exception des poursuites d'Edouard Joubert et P. Dosthée Chénier, du protêt de Louis Léger, de la soumission de William Young, pour dévidoirs (reels) et de la requête de la brigade du feu "Jacques Cartier" soient déferés à leurs comités respectifs—Adopté.

Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Graham: Que le rapport du comité chargé de réviser le rôle d'évaluation, pour l'année 1886-87 soit adopté, et que le dit rôle d'évaluation, avec les modifications, révisions et connexions qui y sont portées, sous les initiales du secrétaire-trésorier soit déclaré clos et homologué, à toutes fins que de droit, pour la dite année mil huit cent quatre-vingt-six mil huit cent quatre-vingt-sept—Adopté.

Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Graham: Que les échevins Richer et Ste Marie soient chargés de faire réparer le chemin qui conduit au terrain des abattoirs jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas vingt piastres, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer le coût de ces travaux sur l'ordre des dits échevins. Adopté.

Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Landry: Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer à la brigade du feu "Jacques Cartier" les deux cents piastres qui lui sont octroyées annuellement par le règlement No 35 de cette corporation, pour l'année 1885-86 ainsi que la somme de vingt-cinq piastres de gratification votée en faveur de la dite compagnie en reconnaissance de ses services, à la suite de l'incendie du huit de mai dernier—Adopté.

Proposé par l'échevin Scott, secondé par l'échevin Eddy: Que le pont d'Eddyville aboutissant à la rue Front, dans le quartier No 1, soit complètement réparé, ainsi que ses approches des deux côtés du ruisseau, sous la surveillance de l'échevin Graham, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer le coût de ces travaux sur l'ordre du dit surveillant—Adopté.

Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Reinhardt: Que des soumissions à être reçues jusqu'au quinzième jour de septembre courant, à midi, soient demandées par la voie des journaux pour la reconstruction du pont de la rue Brigham au moyen de culées en pierre sèche de chaque côté du ravin d'une largeur de vingt pieds à la base et seize pieds à la surface et de seize pieds dans leur plus grande hauteur, laissant une ouverture de dix pieds au milieu pour l'écoulement des eaux, laquelle devra être recouverte à une hauteur de douze pieds du fond du ravin en cône rond et nivelée à la surface avec de la pierre et du gravier. Des gardes sours solides devant être construits de chaque côté du pont sur toute sa longueur avec le bois qui formait la charpente du pont écroulé. Le comité des rues et améliorations qui est par la présente résolution autorisé à accorder le contrat pour ces travaux ne s'engageant pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions—Adopté.

Proposé par l'échevin Fortin, secondé par l'échevin Reinhardt: Qu'un trottoir soit construit sur le côté ouest du chemin du Roi et sur la rue Marston jusqu'à la rue Cartier, dans le quartier No 5, et que des réparations soient aussi faites sur la rue Albion et le chemin du Roi, près de la résidence de Jacques Morin, dans le dit quartier. Le tout sous la surveillance du moteur et du second—Adopté.

Les échevins Landry et Richer votant contre.

Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Scott: Que M. H. A. Goyette soit chargé de comparaitre pour et au nom de cette corporation et de prendre sa défense dans les causes de la Cour de circuit, pour le comté d'Ottawa, siégeant en la cité de Hull, et dans lesquelles Edouard Joubert et Paul Dosthée Chénier sont demandeurs, et que le protêt de Louis Léger soit laissé sur la table—Adopté.

Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Leduc: Que l'atque soit prolongé sur la rue Brewery, depuis le chemin d'Aylmer jusqu'à la rue Ivy, dans le quartier No 2, et le long de la rue Front, par la rue connue comme rue Perley, dans le quartier No 1, avec

une borne-fontaine à l'encroisement d'icelles—Adopté.

Proposé par l'échevin Richer, secondé par l'échevin Reinhardt: Que ce conseil siège maintenant à huis clos pour ouvrir les soumissions pour le prolongement de l'aqueduc—Adopté.

Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Fortin: Que ce conseil, à huis clos s'ajourne à demain, à dix heures de l'avant-midi—Adopté.

L'échevin Richer votant contre.

DANS LA CAPITALE

De retour M. l'échevin Heney est de retour de son voyage en Irlande.

Décédée Nous avons appris avec regret le décès de madame Laporte, mère de M. S. Laporte, bijoutier, rue Sussex.

Union St Joseph Il y aura ce soir, réunion mensuelle de cette société. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque y assistera ainsi que MM. les chapelains des autres sociétés de secours d'Ottawa

Personnel Les nombreux amis de la famille de M. Germain ont le plaisir en ce moment d'avoir la visite de mademoiselle Diane Germain, la plus jeune des filles de M. Nazaire Germain, partie d'Ottawa il y a huit ans pour aller résider à Winnipeg.

Perdu Un bracelet en or a été perdu dimanche soir, sur la route depuis le bazar des Chaudières jusqu'à Hull. Prière à ceux qui l'ont trouvé de le rapporter au bureau du journal.

Monche à patates Les fermiers des environs se plaignent des ravages causés par la mouche ou punaise à patates, qui a de nouveau fait son apparition en grand nombre.

Pour les chantiers Chaque jour les voitures de M. le Capt. W. O. McKay conduisent à différentes gares, de nombreuses gangs de travailleurs qui sont dispersés dans les chantiers de la rivière Ottawa. M. McKay est certainement le plus actif agent des commerçants de bois.

Canards à bon marché L'endroit pour acheter des canards à bon marché se trouve au haut de la rivière Rideau. Hier, un monsieur qui arrivait par le vapeur Ida nous a fait voir un joli couple de canards qu'il avait acheté d'un chasseur pour 30 centins, à peu près la moitié du prix que l'on demande sur les marchés d'Ottawa.

Cour de Police 7 septembre—Geo. Emery, pour obstruction sur la voie publique, \$2 et \$2 de frais; Thomas Henry, assaut sur Marguerite O'Donnell, acquitté; Thomas Enright et Charles Mott, assaut et pour avoir infligé des blessures, sont renvoyés au terme des assises criminelles.

Commissaires de police Les commissaires de la police d'Ottawa ont tenu leur assemblée hier matin, sous la présidence de Son Honneur le maire McDougal et M. le magistrat O'Gara. Deux résolutions, celles des constables Leduc et McGeahey furent reçues et acceptées. M. Charles Chamberlin fut nommé en remplacement de l'un des démissionnaires. Un grand nombre de demandes pour des positions dans le corps de police sont actuellement devant le bureau.

Conseil de ville Une assemblée régulière du conseil de ville d'Ottawa avait été annoncée pour hier soir. Etant présents: Son Honneur le maire McDougal et les échevins Hutchison, Gordon, Dalgligh, Cherry, Durocher, Laverdure, O'Leary et Whillans.

L'échevin Whillans propose, secondé par l'échevin Durocher: que par respect pour l'échevin Brown, le conseil devrait s'ajourner à mardi, (ce soir) et que les membres du conseil devraient exprimer leur vive sympathie à M. Brown pour la perte cruelle qu'il vient de faire dans la personne de madame Brown, son épouse.

La motion fut emportée à l'unanimité, et le conseil s'ajourna.

Imprudents Deux enfants, un petit garçon et une petite fille, ont failli être engloutis dans les rapides Deschênes, à Britannia hier. Les jeunes imprudents s'étaient aventurés dans une petite embarcation que le courant entraînait avec rapidité vers l'abîme. Durant près d'une demi-heure, les petits malheureux ont fait des efforts pour sortir de leur mauvaise position, sous les regards d'une foule immense qui ne pouvait faire autre chose que de leur crier de tenir l'embarcation en ligne droite; par bonheur, un coup d'aviron plus hardi que les autres fit prendre

une autre direction à la frêle embarcation et les deux enfants plus morts que vifs, purent regagner terre aux acclamations de la foule. Cet exemple devrait servir aux jeunes imprudents qui s'aventurent ainsi dans les endroits les plus dangereux des rivières comptant toujours trop sur leurs propres forces.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

ECHOS DE HULL

En voyage M. Paul T. C. Dumais, ingénieur civil et arpenteur fédéral, est parti ce soir pour le lac Témiscamingue afin de surveiller l'achèvement du chemin de fer du Long Sault.

Nouveau clocher Les révérends Pères Oblats de Hull s'occupent en ce moment du projet de construire un nouveau clocher sur l'église paroissiale de Hull.

Personnel M. Alidor Favreau, représentant la maison Fenwick et Selater, de Montréal, commerçants en fournitures pour moulins, chemins de fer, etc., est en ce moment à Hull. M. Favreau offre de fournir à la ville de Hull des conduits en coton et caoutchouc (hoses) de première qualité et à des prix très modérés.

Comté d'Ottawa Dimanche dernier, MM. Cormier et Goulet, d'Aylmer, sont allés parler à la porte de l'église de Masham. M. C. Devlin, aussi d'Aylmer, a parlé de son côté à la porte de l'église catholique de Upper Wakefield.

Soumissions Nous croyons que Hull est la seule cité en Canada où l'on puisse demander des soumissions pour une certaine date, recevoir les soumissions d'un certain nombre d'entrepreneurs, et ensuite, après que le délai est expiré, permettre à une autre personne de mettre une soumission, comme la chose a été faite hier, en faveur de M. Millen, représentant de M. Eddy. C'est un passe-droit.

Directory La ville de Hull se donne le luxe cette année d'un Directory ou Guide de la ville. Les hommes de police ont été occupés durant une partie de l'hiver dernier à poser des numéros aux maisons et à prendre des informations au sujet de leurs occupants, dans l'intérêt de la municipalité. La plus grande somme de travail reste encore à faire, cependant, par suite de l'incendie des bureaux du 8 mai dernier. Ces notes seront confiées à un imprimeur entreprenant qui les publiera sous peu. Il y a après de 2,000 familles à Hull.

Extension de l'aqueduc Comme nous le prévoyions, hier, c'est M. Millen qui a eu, ce matin, le contrat de l'extension de l'aqueduc, bien que sa soumission fut de \$1200 plus élevée que celle du plus bas soumissionnaire. Voici le montant de chaque soumission: M. J. H. Kerr, \$5,175; Téléphore Séguin, \$3900; Ant. Parent, \$5250; John O'Leary, \$3,750; J. H. Millen, \$5,000. MM. Landry, Richer et Ste Marie ont voté en faveur de M. Séguin, et M. Scott, Graham, Eddy, Leduc, Fortin et Reinhardt en faveur de M. Millen. M. Leduc a ensuite fait une motion pour demander des soumissions pour les conduits à l'eau (hoses) et les dévidoirs. Ces soumissions seront ouvertes dans huit jours.

BULLETIN COMMERCIAL

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Carte Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

Couchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis \$150 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet—3m.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joncs de mariage etc. en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Saures.

Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Sa physionomie, d'ordinaire, ne devait respirer que la satisfaction de soi mais elle avait en ce moment une expression farouche.

Derrière lui, dans l'ombre du palier, on voyait étinceler les armes de plusieurs soldats.

Il promena autour du salon un regard défiant, puis d'une voix rude:

—Le maître de la maison? demanda-t-il.

—M. le baron d'Escorval, mon père, est absent, répondit Maurice.

—Où est-il?

L'abbé Midon, resté assis jusqu'alors se leva.

—Au bruit du désastreux soulèvement de ce soir, répondit-il, M. le baron et moi nous sommes rendus près des paysans pour les aider de renoncer à une tentative insensée... Ils n'ont pas voulu nous entendre. La déroute venue, j'ai été séparé de M. d'Escorval, je suis revenu seul ici, très-inquiet, et je l'attends...

Le capitaine tortillait sa moustache de l'air le plus goguenard.

—Pas mal imaginé!...fit-il. Seulement, je ne crois pas un mot de cette bourde.

Une flamme aussitôt éteinte brilla dans l'œil du prêtre, ses lèvres tremblèrent...mais il se tut.

—Mais, au fait, reprit l'officier, qui êtes vous?

—Je suis le curé de Sairmeuse.

—Eh bien!...les curés honnêtes doivent être couchés à l'heure qu'il est...Ah! vous allez courir la prétentaine, la nuit, avec les paysans révoltés...Je ne sais en vérité, ce qui me retient de vous arrêter...

Ce qui le retenait, c'était la robe du prêtre, toute-puissante sous la Restauration. Avec Maurice, il était plus à son aise.

—Combien y a-t-il de maîtres ici? demanda-t-il.

—Trois. Mon père, ma mère malade en ce moment, et moi.

—Et de domestiques?

—Sept, quatre hommes et trois femmes.

—Vous n'avez reçu ni caché personne, ce soir!

—Personne.

—C'est ce qu'on va vérifier, dit le capitaine.

Et se tournant vers la porte: —Caporal Bavois!...appela-t-il.

C'était un de ces vieux qui pendant quinze ans avaient suivi l'Empereur à travers l'Europe. Celui-ci était plus sec que la pierre de son fusil. Deux petits yeux gris terribles éclairaient sa face tannée, coupée en deux par un grand diable de nez très-mince, qui se recourbait en crochet sur ses grosses moustaches en brossaille.

—Bavois, commanda l'officier, vous allez prendre une demi-douzaine d'hommes et me fouiller cette maison du haut en bas... vous êtes un vieux lapin qui connaissez le tour; s'il y a une cachette, vous la découvrirez, si quelqu'un y est caché, vous me l'amènerez...Demi-tour et ne traînez pas!

Le caporal, sorti, le capitaine reprit ses questions.

—A, nous deux, maintenant, dit-il à Maurice; qu'avez-vous fait ce soir?

Le jeune homme eut une seconde d'hésitation; mais c'est avec une insouciance bien jouée qu'il répondit:

—Je n'ai pas mis le nez dehors.

—Hum! c'est ce qu'il faudrait prouver. Voyons les mains?... Le ton de ce joli soldat, qui affectait des airs de soudard, était si offensant, que Maurice sentait monter à son front des bouffées de colère. Heureusement un coup d'œil de l'abbé Midon lui commanda le calme.

Il tendit les mains et le capitaine les examina minutieusement, et finalement les retourna, et finalement les flaira.

—Allons!...fit-il, ces mains sont trop blanches et sentent trop bon la pommade pour avoir tité des coups de fusil.

Il était clair qu'il s'étonnait que le fils eût eu le courage de rester au coin du feu pendant que le père conduisait les paysans à la bataille.

—Autre chose, fit-il, vous devez avoir des armes, ici?

—Où, des armes de chasse.

—Où sont-elles?

—Dans une petite pièce du rez-de-chaussée.

—Il faut m'y conduire.

On l'y mena, et en reconnaissant que pas un des fusils doubles n'avait fait feu depuis plusieurs jours, il sembla fort contrarié.

—Qu'on fasse venir les gens, ordonna-t-il.

Mais tous les domestiques ne firent que répéter fidèlement la leçon de l'abbé.

Le capitaine comprit que s'il y avait quelque chose, comme il le soupçonnait, il ne le saurait pas.

Il se leva donc, en jurant que si on le trompait, on le payerait cher, et de nouveau il appela Bavois.

—Il faut que je continue ma tournée, lui dit-il, mais vous, caporal, vous allez rester ici avec deux hommes...

(A suivre)

Dépôts du Journal

M. Thomas, épicière, Hull. Mlle Séguin, rue Principale, Hull.

Madame Arbique, rue Principale, Hull.

M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa.

M. N. A. Savard vient de recevoir deux chars chargés d'huile de charbon canadienne qu'il vendra à 20 cts par gallon. Pas moins qu'on gallon à la fois.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

14 juillet—3m.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

Notre-Dame du Sacré-Cœur

L'ouverture des classes aura lieu

Mercredi, 1er Septembre 1886

Au Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue Rideau. Les élèves sont priées de se présenter le premier jour.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Supérieure.

Ottawa, 21 août 1886.

CANADA, PROVINCES DE QUÉBEC, COUR DE CIRCUIT, District d'Ottawa, dans et pour le comté d'Ottawa, siégeant en la Cité de Hull.

VENANCE PELTIER, de Ironside, dans le Township de Hull, dans le comté et district d'Ottawa, cordonnier, Demandeur.

vs

ALFRED LEMIEUX, autrefois du même lieu, et maintenant absent du district d'Ottawa, et de lieux inconnus et de la Province de Québec, où il ne peut être trouvé, journalier et cultivateur.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.

HENRY A. GOYETTE, Avocat du Demandeur.

CHS. LEDUC, Greffier de la dite Cour de Circuit.